



MESSAGE DU PRÉSIDENT

Dans le présent rapport, l'Institut canadien pour la paix et la sécurité internationales présente au Parlement et au peuple du Canada un compte rendu sur sa première année complète de fonctionnement. Le conseil d'administration croit que les exposés du Directeur général, M. Geoffrey Pearson, et de son personnel enthousiaste et dévoué, brossent un tableau fidèle des activités de l'Institut. Nous espérons que les contribuables canadiens liront le rapport avec intérêt et que, dans l'ensemble, ils en seront satisfaits.

Je voudrais dans ce message énoncer les lignes directrices fondamentales que le conseil d'administration s'efforce de formuler relativement à la mise en oeuvre des programmes et des structures de l'Institut.

Il est bon de se rappeler que la loi portant création de l'Institut a été le fruit de la collaboration de tous les partis représentés au Parlement. Le mandat de l'Institut, exposé au verso de la page couverture, traduit donc la très grande diversité des opinions qu'ont les Canadiens et les Canadiennes sur les questions concernant la paix et la sécurité, et il tente d'en faire la synthèse. Dans le même esprit, les dispositions législatives relatives au choix et à la nomination des membres du conseil d'administration assurent la représentation des divers courants d'opinion au sein de ce dernier.

D'ici la fin de ses cinq premières années d'existence (moment où il recevra le plein montant du financement prévu par la loi, soit 5 millions de dollars par année), l'Institut espère réussir à établir des programmes opérationnels clairement définis qui lui permettront de remplir pleinement le mandat énoncé dans la loi. Ces programmes feront appel aux ressources combinées des organismes non gouvernementaux, des milieux universitaires et des ser-

vices gouvernementaux qui, en cela, bénéficieront bien sûr de l'appui du personnel de l'Institut. Nous concentrerons nos efforts sur trois grands domaines : la recherche inspirée par notre mandat, des programmes de coopération destinés à sensibiliser le public davantage aux questions de la paix et de la sécurité et à les lui faire mieux comprendre dans toute leur complexité, et enfin, la mise sur pied d'un système d'information facilement accessible qui emploiera les techniques les plus récentes de stockage et de recouvrement des données, afin de répondre aux besoins tant du secteur public que du secteur privé au Canada.

Nous sommes déterminés à atteindre l'objectif tout en assujettissant le budget aux programmes, en limitant les frais d'administration au strict minimum et en gardant l'effectif de l'Institut à un niveau réduit. Au cours de nos dix-huit premiers mois d'existence, nous avons cherché à consacrer au moins la moitié de notre budget à des programmes menés par des universités et des organismes non gouvernementaux, car nous croyons qu'en appuyant leurs meilleurs programmes, nous les rendons davantage capables de contribuer à la réalisation des objectifs fixés par le Parlement.

L'Institut cherche aussi à s'affirmer hors de notre pays en tant que source importante d'information publique sur les objectifs et les politiques du Canada en matière de paix et de sécurité, et en tant que cadre où auront lieu des analyses et des interprétations novatrices dans ces domaines si importants pour la paix mondiale.

Au cours de l'année dernière, deux membres du conseil d'administration accaparés par d'autres fonctions ont été contraints d'abandonner leur poste. Je tiens à remercier MM. Paul Desmarais et Dennis McDermott, qui comptent tous deux parmi